



Valeurs Parc, vu à la télé ! Partenariat avec M6



CONGRÈS DES PARCS 2021

La Fédération des Parcs, partenaire de « Top Chef : Les Grands Duels » sur M6, fait la promotion de Valeurs Parc naturel régional® et de ses produits.

Un nouveau programme sur M6
En septembre 2019, la Fédération des Parcs est approchée par le groupe M6 qui développe une nouvelle émission dérivée de Top Chef®. L'objectif du programme est de répondre aux nouvelles

préoccupations alimentaires et de consommation du public qui tend à consommer des produits plus sains, de saisons, locaux et qui rémunèrent justement les producteurs. Le concept de l'émission est de rappeler des anciens candidats Top Chef® pour qu'ils cuisinent un produit du terroir français dans une composition créative et gourmande. Le producteur tient une place centrale dans l'émission puisqu'il représente

son produit et déguste les plats comme membre du jury aux côtés du critique gastronomique François-Régis Gaudry (France Inter). C'est pour sa marque Valeurs Parc et ses producteurs associés que la Fédération est contactée. La Fédération y voit l'opportunité inédite de valoriser sa marque et les produits agricoles des Parcs sur un média national de très grande audience. L'audience de ce programme est estimée par M6 à 1,2M de téléspectateurs.

Un partenariat qui demande la mobilisation du réseau des Parcs

Pour les saisons 1 et 2, le partenariat se structure sur la présentation de 2 produits. À chaque saison, le réseau des Parcs est sollicité pour identifier ces produits selon certains critères de sélection, dont le marquage Valeurs Parc. Pour chaque saison, la Fédération a fait le choix de proposer un produit carné, pour mettre l'accent sur l'importance de l'élevage dans la structuration des paysages, et un produit végétal.

Les 2 premières saisons ont permis de présenter :

- + Le filet de bœuf maraîchin du Parc du Marais poitevin,
- + La carotte de Tilques du Parc des Caps et Marais d'Opale,
- + L'élevage bovin du Parc de Brière,
- + Le cresson de fontaine du Parc du Gâtinais français.

Les émissions sont enregistrées à Paris et sa banlieue en fin d'année en présence du producteur et d'un représentant du Parc. Les diffusions ont lieu au printemps suivant.

Une communication concertée pour une meilleure promotion

Pour les 2 saisons, le plan de communication est mené en concertation avec les Parcs. L'ensemble des outils de la Fédération et des Parcs ont été investis pour promouvoir le partenariat et donner de la visibilité à Valeurs Parc avant, pendant et après les diffusions. Ce dispositif multi-canal et inter-Parc/Fédération donne un véritable écho aux émissions en offrant une plus grande visibilité à la marque. Les retombées des émissions sur les territoires de Parc sont très intéressantes et donnent lieu à de nouvelles opportunités (distributions, nouveaux marquages...).

Contact

Léa Chariol - Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9 rue Christiani 75018 Paris
lchariol@parcs-naturels-regionaux.fr
Tél. : 01 44 90 80 20 / 07 60 05 43 64

